

## Pétition au gouvernement du Canada

### ATTENDU QUE :

- Le secteur de l'agriculture biologique au Canada est en pleine croissance et contribue de manière significative à l'économie et au système alimentaire.
- Agriculture et Agroalimentaire Canada a mis fin au Programme de recherche sur l'agriculture biologique et régénérative du Centre de recherche et de développement de Swift Current, qui reste par ailleurs opérationnel, et qui constituait sa seule initiative de recherche dédiée à l'agriculture biologique.
- Ce programme soutenait des essais irremplaçables sur le terrain et des recherches à long terme portant sur la santé des sols, la rotation des cultures, la lutte contre les ravageurs, la sélection végétale, les variétés de cultures sélectionnées par les agriculteurs et les pratiques résilientes au climat, fournissant des solutions adaptées à la région qui ne peuvent être reproduites par les universités ou le secteur privé.
- Sa fermeture entraînera la perte de capacités de recherche et d'expertise essentielles, ce qui compromettra la compétitivité agricole du Canada.

### PAR CONSÉQUENT :

Nous, citoyens et résidents du Canada soussignés, demandons au gouvernement du Canada de rétablir le Programme de recherche en agriculture biologique et régénérative au Centre de recherche et de développement de Swift Current, et de revoir et renforcer les capacités de recherche agricole publique du Canada, y compris la recherche sur les systèmes agricoles biologiques et régénératifs au sein d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

NOM (IMPRIMER)	ADRESSE (complète et ville)	COURRIEL (IMPRIMER)	SIGNATURE (SIGNEZ)
Robin Jones	123 Main Avenue Mission	robin@jones.ca	<i>Robin Jones</i>
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
11.			
12.			
13.			

UNE FOIS QUE LES DEUX CÔTÉS DE CETTE PÉTITION SONT REMPLIS, VEUILLEZ RENVoyer CETTE PAGE SANS

AFFRANCHISSEMENT À : **BRAD VIS, DÉPUTÉ – Chambre des communes, Ottawa (Ontario) K1A 0A6**

Une pétition sur papier doit comporter au moins 25 signatures valides accompagnées d'une adresse. Les signatures doivent être apposées à la main directement sur le document ; elles ne doivent pas être collées, fixées avec du ruban adhésif, photocopiées ou reproduites de quelque manière que ce soit. Chaque signataire doit écrire son nom à la main (et non en lettres d'imprimerie) directement sur la pétition et ne doit en aucun cas signer à la place d'une autre personne. Si un signataire ne peut pas signer en raison d'une maladie ou d'un handicap, cela doit être indiqué sur la pétition et cette mention doit être signée par un témoin.

## Pétition au gouvernement du Canada

### PAR CONSÉQUENT

Nous, citoyens et résidents du Canada soussignés, demandons au gouvernement du Canada de rétablir le Programme de recherche en agriculture biologique et régénérative au Centre de recherche et de développement de Swift Current, et de revoir et renforcer les capacités de recherche agricole publique du Canada, y compris la recherche sur les systèmes agricoles biologiques et régénératifs au sein d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

NOM (IMPRIMER)	ADRESSE (complète et ville)	COURRIEL (IMPRIMER)	SIGNATURE (SIGNEZ)
Robin Jones	123 Main Avenue	robin@jones.ca	<i>Robin Jones</i>
14.			
15.			
16.			
17.			
18.			
19.			
20.			
21.			
22.			
23.			
24.			
25.			
26.			
27.			
28.			
29.			
30.			

UNE FOIS QUE LES DEUX CÔTÉS DE CETTE PÉTITION SONT REMPLIS, VEUILLEZ RENVoyer CETTE PAGE SANS  
AFFRANCHISSEMENT À : **BRAD VIS, DÉPUTÉ – Chambre des communes, Ottawa (Ontario) K1A 0A6**

Une pétition sur papier doit comporter au moins 25 signatures valides accompagnées d'une adresse. Les signatures doivent être apposées à la main directement sur le document ; elles ne doivent pas être collées, fixées avec du ruban adhésif, photocopiées ou reproduites de quelque manière que ce soit. Chaque signataire doit écrire son nom à la main (et non en lettres d'imprimerie) directement sur la pétition et ne doit en aucun cas signer à la place d'une autre personne. Si un signataire ne peut pas signer en raison d'une maladie ou d'un handicap, cela doit être indiqué sur la pétition et cette mention doit être signée par un témoin.